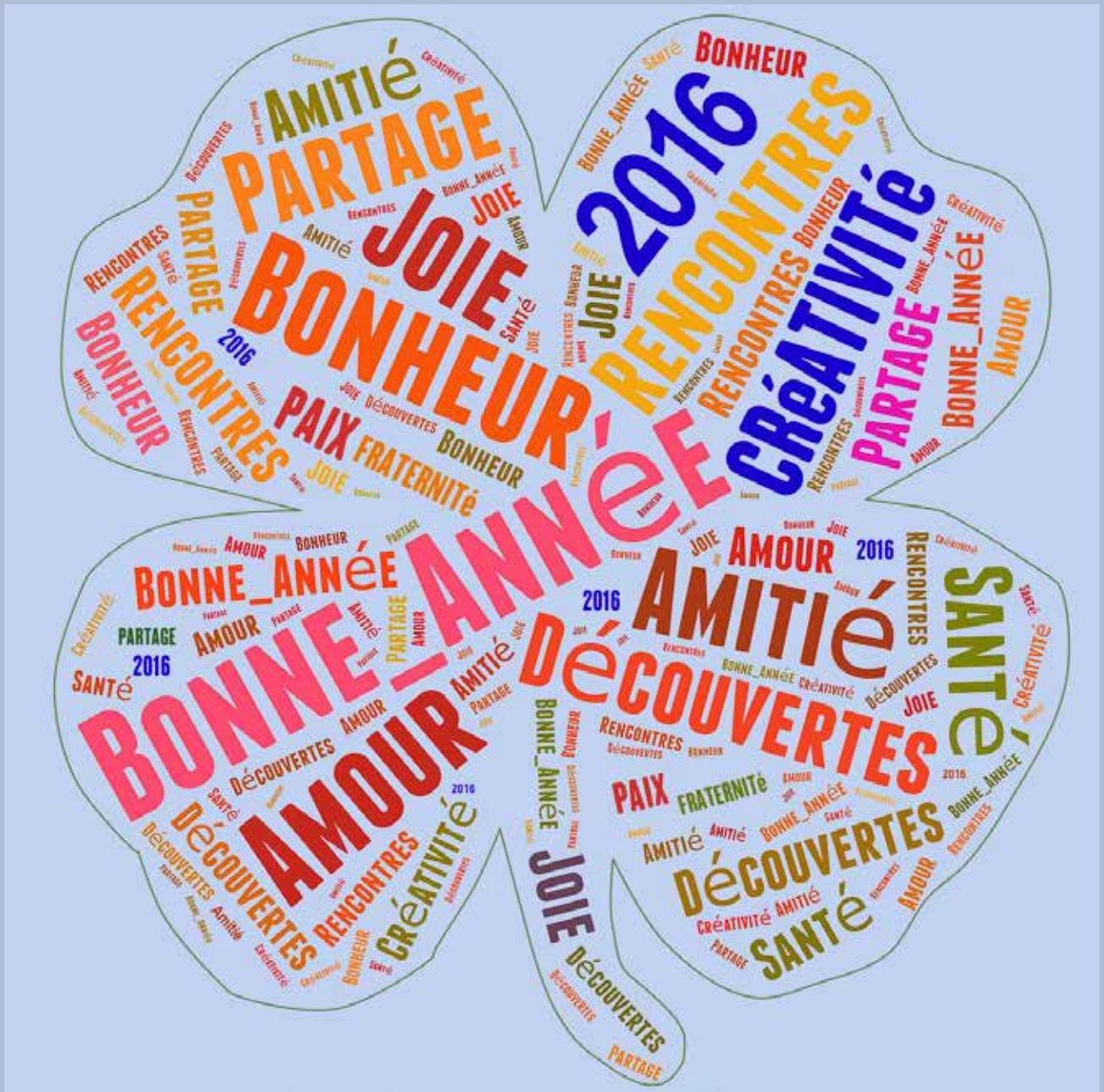


# Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Janvier 2016





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton de Villecresnes
- 2513 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : [mairie@perigny-sur-yerres.org](mailto:mairie@perigny-sur-yerres.org)
- Site internet : [www.perigny-sur-yerres.fr](http://www.perigny-sur-yerres.fr)

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

**Directrice des services : Gwenola LEBASCLE**

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 98 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

**Ouverture au public**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30  
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°152

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)
- Tirage à 1100 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2006

• **Maire**  
**Georges URLACHER**  
 Maire

• **Maires Adjoints**

**Gabriel LE LAY**  
**1<sup>er</sup> Adjoint**  
 Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

**Daniel PERRAU**  
**2<sup>ème</sup> Adjoint**  
 Délégué aux travaux

**Nathalie FIACRE**  
**3<sup>ème</sup> Adjoint**  
 Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

**Pierre JUNILLON**  
**4<sup>ème</sup> Adjoint**  
 Délégué à la communication

**Suzanne LE CLEACH**  
**5<sup>ème</sup> Adjoint**  
 Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

**Jean-François JACQ**  
 Conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les Syndicats  
**Gérard BRUN**, conseiller municipal -  
 Délégué à la sécurité

• **Conseillers Municipaux**

**Valérie FAZENDEIRO**, conseillère municipale  
**Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal  
**Alain GUEDON**, conseiller municipal  
**Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale  
**Gilles MATHIEU**, conseiller municipal  
**Patricia BLONDEL**, conseillère municipale  
**Salah LOUNICI**, conseiller municipal  
**Corinne ANDRE**, conseillère municipale  
**Déborah MALMEJAT**, conseillère municipale  
**Clémentine HARNICHARD**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie*

# CÉRÉMONIE DES VŒUX 2016

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulée, ce **vendredi 15 janvier**, la cérémonie des vœux de la municipalité.



Après l'accueil musical de l'Orchestre d'Harmonie Briard une nouvelle fois très apprécié des invités, la cérémonie a débuté par la présentation des activités du Conseil Municipal Jeunes.

Après avoir fait un rappel des malheureux évènements de 2015 :

« Avec les attentats des 7 et 9 janvier et plus proches de nous ceux du 13 novembre qui ont fait plus de 140 victimes, l'année 2015 aura été une année éprouvante et attristante. Même si nous devons rester vigilants, il faut très vite la laisser derrière nous, et se tourner vers l'avenir », le Maire, entouré de son équipe municipale a ensuite remercié les personnalités qui avaient tenu à être présentes, montrant ainsi leur amitié et l'intérêt qu'elles portent à notre commune.

En premier lieu, les sénateurs Christian CAMBON, et Catherine PROCACCIA, le député de notre circonscription Roger-Gérard SCHWARTZENBERG et Jean-Jacques JEGOU ancien sénateur du Val-de-Marne. Le Député-Maire de Créteil Laurent CATHALA s'était fait excuser.

Nos nouveaux conseillers régionaux : Didier GONZALES, Didier DOUSSET, Françoise LECOUFLE, notre Conseiller Départemental Pierre-Jean GRAVELLE, ainsi que l'ensemble des Maires du Plateau Briard accompagnés de nombreux élus, sans oublier Alain JOSSE, Maire-honoraire de Marolles.

On pouvait noter également la présence du commissaire MARTIN, accompagné des commandants PIQUET et CHAPERON de la Police Nationale, ainsi que l'Adjudant DUPONT chef de la caserne de pompiers de Villecresnes.

Les représentants du SIVOM, du SyAGE, de la Chambre des métiers étaient également présents parmi nous.

L'éducation nationale était également présente avec Hervé LEROC représentant l'inspecteur de circonscription, les principaux de nos deux collèges ainsi que nos deux directrices d'école et de plusieurs enseignants, sans oublier les représentants des parents d'élèves.

Il a tenu ensuite à remercier nos agents du Service technique qui, comme chaque année avaient fait preuve d'imagination pour créer ce décor de vacances dans les îles, Périgny Garden pour le prêt des plantes et Colruyt pour la mise à disposition de son parking.

Traditionnellement, cette soirée permet au Maire de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler et de parler des actions envisagées pour l'année qui commence.

Auparavant, il a tenu à aborder trois sujets d'importance pour notre commune.

**LA RÉFORME TERRITORIALE** a créé la Métropole du Grand Paris et le territoire T11 au 1<sup>er</sup> janvier. (Sur ce sujet, lire l'article détaillé en page 14).

Le Maire a tenu à préciser que malgré notre faible représentation au sein de ces deux instances, nous ferons tout pour porter les projets de notre commune et défendre au mieux les intérêts des Pérignons.

## L'URBANISME ET LES NOUVELLES LOIS ALUR ET SRU

Dans le même esprit et comme il est bien évident que nous n'avons pas l'intention de nous laisser imposer la façon dont notre village doit se développer, nous avons lancé, une modification du PLU qui prendra en compte, comme il se doit, les évolutions réglementaires prescrites par la loi, mais qui devra surtout nous permettre, aussi, de protéger nos secteurs pavillonnaires du risque d'une densification trop importante imposée par la loi ALUR.

Ce sera une première étape avant une mise en révision future de notre PLU, comme nous nous y sommes engagés dans notre programme, qui permettra de définir ce que sera le développement de Périgny dans les 10/15 ans à venir, car une ville qui ne tient pas compte des évolutions de la société est une ville qui meurt.

« Et pour ceux qui s'inquiéteraient d'un « développement démesuré » de notre commune, on peut rappeler qu'en 1973 Périgny comptait environ 450 habitants ; en 1995, la population était d'environ 1900 habitants soit une population multipliée par quatre avec quelques 1500 habitants de plus.

## LES FINANCES

Cette année encore, nous subissons une nouvelle baisse des dotations de l'État.

L'État qui continue d'un côté, à nous demander de réduire nos dépenses alors que dans le même temps, il nous impose de participer au financement de nouvelles compétences ou se désengage progressivement de certaines de ses prérogatives, comme par exemple le transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Sans oublier d'autres obligations et normes qui nous sont également imposées, à l'exemple de la réforme des rythmes scolaires avec les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), ou la mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la voirie et des établissements recevant du public, et bien d'autres.

Entre la baisse de la DGF (Dotation Globale de Financement), l'amende SRU, le prélèvement du FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal), et autres dépenses obligatoires nouvelles, ce seront cette année encore pour Périgny, près de **200 000 €** supplémentaires qui disparaîtront de nos ressources.

Cependant, malgré nos faibles moyens, je crois que nous avons réussi à maintenir les services essentiels rendus à la population, et les aides apportées à la vie associative, tout en continuant à investir.

C'est pourquoi, nos cinq communes du Plateau Briard ont d'ores et déjà pris une même délibération pour demander que le Plateau Briard soit reconnu, au sein du territoire T11, comme étant un secteur à caractère spécifique, afin que la ruralité de nos communes soit reconnue et défendue.

Aujourd'hui, nous sommes 2513 habitants soit une progression d'environ 600 habitants pratiquement sur la même durée.

Alors je crois qu'il y a encore de la marge pour arriver au même résultat et que nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons entrepris depuis 1995 ! »

Quant aux effets néfastes **la loi SRU** qui elle, nous impose la construction de 25 % de logements sociaux d'ici à 2025, eux n'ont pas disparus.

**À titre d'exemple, comme nous n'avons réalisé que 64% des objectifs qui nous étaient imposés sur la période 2011/2013 notre amende en 2015 est passée de 37000 € à 95000 € !**

Il nous faut donc, en permanence, discuter avec les services de l'État pour essayer de leur faire comprendre quelles sont les difficultés que nous rencontrons et je peux vous dire que ce n'est pas chose facile.

« *Récemment, et grâce à notre sénateur C. CAMBON, un RDV a eu lieu avec le préfet pour aborder une nouvelle fois cette question primordiale pour notre commune. Il nous a semblé que nous avions été entendus et j'espère bien que cette rencontre aura pour résultat une réelle prise en compte de notre problématique.* »

Ainsi en 2015, nous aurons réalisé près de **800 000 €** d'investissements, sans avoir augmenté nos taux, et ce depuis 5 ans, tout en continuant à baisser notre dette qui n'est plus que de 581€ par habitant.

Alors bien sûr, nous continuerons, dans le cadre d'une gestion rigoureuse, à rechercher des sources d'économies partout où cela sera encore possible, car ceci est primordial pour dégager des marges de manœuvres financières pour nous permettre d'atteindre nos objectifs.

Mais cette année, compte-tenu de l'incertitude qui pèse sur la baisse de nos ressources en 2016, je n'ai pas assez d'éléments clairs aujourd'hui, pour vous affirmer **que nous n'augmenterons pas les impôts.**

Sauf à devoir toucher soit aux services aux familles, soit aux investissements indispensables à la poursuite de la modernisation de nos services et de nos équipements, nécessaires à la préservation de la qualité de vie de notre village.

## LE MAIRE A ENSUITE DÉTAILLÉ LES ACTIONS LES PLUS MARQUANTES MENÉES EN 2015 ET CELLES QUI SONT PRÉVUES POUR CETTE ANNÉE 2016.

### ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Dans le cadre de nos **bonnes relations** avec nos **maraîchers**, un important chantier d'abattages et d'élagage d'arbres qui gênaient leurs cultures, a été entrepris le long du sentier d'interprétation agricole.

Et pour poursuivre cette action, une convention a été signée avec le CFPPA du lycée agricole de Brie-Comte-Robert.

Favoriser la biodiversité fait partie de nos préoccupations, et cette année encore, les services techniques continueront à travailler pour se rapprocher, le plus possible, du zéro phytosanitaire sur notre commune.

Nous n'en sommes pas encore à la 1<sup>ère</sup> fleur, mais j'espère aussi que c'est avec plaisir que vous voyez le **fleurissement** de notre ville s'améliorer.

Le changement est particulièrement notable sur les parterres devant la mairie, ainsi que devant le cimetière avec la mise en place de nouveaux bacs.

**Éclairage public** : les travaux de la dernière tranche de l'enfouissement des réseaux aériens, sente des Vaux, Moulin Neuf, Sentier sous les Jardins vont débuter en février et dans le cadre de notre quête d'économies d'énergie,

nous envisageons d'équiper les lanternes rustiques qui datent des années 1990 par des platines équipées de LEDs en remplacement des lampes à iode, très énergivores.

D'ici avril, le **SIVOM** va lancer une nouvelle campagne d'amélioration du tri des **déchets** en fournissant des **bacs jaunes plus grands** et en élargissant la liste des plastiques qui peuvent y être jetés.

Un **point de collecte** supplémentaire pour les **verres** sera également installé, peut-être sur le parking **Colryut**.

Et les **containers enterrés** du **collectif** de la rue St Leu ont enfin été installés.

## NOS ÉQUIPEMENTS

L'extension des locaux des **services techniques** a été réalisée ainsi que l'achat d'un **nouveau tracteur** plus puissant.

La restauration intérieure de la **Maison des Associations** a été réalisée.

L'**ancien Presbytère** est pratiquement terminé et nous pourrons y installer sous peu de nouveaux locataires, ce qui nous permettra de lancer la 1<sup>ère</sup> tranche de la transformation de la **Maison voisine de la mairie en future annexe**.

Le **ravalement** de l'**Église** est programmé pour 2016.

La **Restauration** de la **toiture** des **Vestiaires/Club House** est terminée et cette année est prévue la **restauration de l'intérieur** des locaux, des **abords** des vestiaires et du parking.

Le **Terrain de foot** a aussi été restauré, souhaitons que cette fois-ci, cela pourra convenir aux footballeurs !

## LA VOIRIE

### - STATIONNEMENT

**Parking de la rue St Leu** : dès réception de la réponse de l'**Agence de l'eau** à notre demande de subvention, les travaux seront lancés.

Nous réaliserons ensuite les **places** prévues en face de la mairie réservées, elles, aux visiteurs de la Mairie.

### - CIRCULATION PIÉTONNE

Les **accotements** côté impair de l'impasse du Bel Air ont été réaménagés, la partie côté pair sera réalisée cette année.

Route de Brie-Comte-Robert, le **chemin piéton** entre les feux tricolores et le magasin Colryut a été refait.

La **liaison piétonne** entre la place de Boécourt et la rue de Servon est quasiment terminée : reste à finir l'installation de l'éclairage et une chicane pour empêcher les « **rodéos moto** ».

Le **cheminement piéton autour de l'église**, entre le perron et l'entrée de la future micro crèche est partiellement réalisé. Il sera terminé, y compris la **placette** de l'arbre de la liberté, en même temps que la liaison vers le parking St Leu.

Nous avons obtenu du **Conseil départemental** la mise aux normes PMR de la voirie et des **trottoirs** de la **rue Paul Doumer**, entre la rue de Mandres et l'angle de la Ferme Saint Leu.

Une 1<sup>ère</sup> partie a consisté à élargir le trottoir à hauteur de la Ferme complétée par un rétrécissement de chaussée avec un sens prioritaire.

Dans une 2<sup>ème</sup> phase, pour la portion située entre l'Impasse de la Grande Cour et le parvis de l'église, vu sa configuration et l'impossibilité d'y créer un sens

Tri toujours, comme nous avons été en 2015, les meilleurs sur la collecte des vêtements, le **SIVOM** nous remettra dans quelques jours, **un chèque de 1240 €**.

En collaboration avec le **SyAGE** cette fois, **au gymnase**, nous avons créé une noue de récupération des eaux de pluie et comme vous avez pu le voir la clôture a été entièrement refaite.

Et pour clore le chapitre, le tronçon de la **liaison verte**, entre le pont de la cascade et Varennes-Jarcy a été inscrit au budget du SyAGE de cette année.

Parmi les autres projets récurrents, que nous n'avons pas abandonnés :

À la **salle polyvalente**, le projet d'une **scène amovible**, mais nous n'avons toujours pas trouvé d'entreprise capable de la réaliser.

**Micro crèche** : nous avons pu avoir une nouvelle estimation des coûts plus réaliste et nous allons pouvoir relancer le dossier

À la **Maison de la Nature et de l'Environnement** : les **Baies vitrées** ont été remplacées.

Par contre, comme pour la micro crèche, la première estimation des travaux pour sa **restructuration** est beaucoup trop élevée, il nous faut donc reprendre le projet à la base.

Nous comptons bien solliciter la **Région** pour obtenir une aide financière sur l'ensemble de ces projets.

unique, une **nouvelle zone de rencontre** va y être aménagée. Elle s'inscrira dans la continuité de celle de la rue de Mandres aménagée dans les années 1990.

**Rappel** : les zones de rencontre permettent aux piétons, véhicules et vélos de partager un même espace en toute sécurité, à condition de bien connaître les règles qui s'y rattachent et bien sûr de les respecter!

À savoir : les piétons sont prioritaires sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

### - AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Réparations des bandes de roulement résidence des **Roses**, et **Chaussée de Varennes**.

Cette année, des travaux de la Lyonnaise pour le renforcement du réseau d'eau potable sont prévus dans ces deux résidences.

Travaux d'aménagements de sécurité **rue des Plantes**, en partenariat avec nos voisins de Boussy-Saint-Antoine.

Le réaménagement envisagé de la **rue de l'Osier** n'a pas été réalisé car, après réflexion, nous envisageons une **mise en sens unique** tout comme rue de la Chaussée de l'Étang.

Bien sûr, rien ne sera décidé sans avoir abordé le sujet avec les riverains concernés.

Nous allons profiter du changement de l'exécutif de la Région, pour relancer avec le CD94 le dossier du **contournement de nos communes**.

**RN19** : les travaux de la **déviations** de Boissy-Saint-Léger avancent bien, une mise en service est annoncée vers 2019.

## LA VIDÉO PROTECTION

Comme nous nous y sommes engagés, l'installation des premières caméras de vidéo protection est pratiquement terminée.

Elles sont **au nombre de 7**, réparties entre le gymnase, la place de l'église et la mairie ce qui permettra de surveiller les bâtiments communaux et leur environnement direct.

Pour ceux qui seraient encore un peu critiques sur l'utilité du système, je rappellerai que, si nous avons été, jusqu'à présent à Périgny, à l'abri de certains méfaits, ce n'est plus le cas depuis le printemps dernier, **époque où deux vols à main armée** ont été commis sur notre commune

C'est pourquoi, nous envisageons, en **concertation avec la Police Nationale** le déploiement d'une deuxième phase de vidéo protection pour d'autres espaces publics comme la place de Boécourt, les parkings ou les abords des écoles.

## COMMUNICATION ET SERVICES DE LA MAIRIE

Dans quelques jours, le **nouveau site** de la ville sera accessible à tous.

Il se veut plus moderne, plus convivial, plus intuitif et surtout plus conforme aux usages d'aujourd'hui.

De nombreuses démarches administratives pourront ainsi être réalisées en ligne suivant les processus de la **GRC** (Gestion Relation Citoyen). Cette évolution permettra aux administrés qui le souhaitent d'effectuer un plus grand nombre de démarches administratives en ligne.

Bien sûr, il ne s'agit pas ici de remplacer l'accueil physique ou téléphonique en mairie, mais d'offrir un choix supplémentaire aux Pérignons.

Et la  **fibre optique qui arrive à grands pas** (annoncée pour la **mi-2016**), devrait contribuer fortement à la bonne utilisation de ces nouveaux services.

En plus du nouveau site internet, vous découvrirez, dès le prochain numéro, une **nouvelle maquette du Bulletin municipal**, plus dans l'air du temps

## SOCIAL

**Au Périclub**, où **nos séniors** sont toujours aussi assidus aux diverses activités qui leur sont proposées, de nouvelles activités ont vu le jour en 2015 : atelier de sophrologie, ateliers créatifs, cours d'anglais et d'espagnol.

Le **Conseil des Sages** a continué ses réflexions et certains projets commencent à se préciser comme par exemple, l'installation **d'appareils de fitness extérieurs** sur la pelouse du gymnase, projet qui pourrait voir le jour dès cette année, si le Conseil Municipal approuve ce projet, ce dont je ne doute pas !

Les logements du 10 rue St Leu ont finalement été livrés au cours du premier trimestre 2015.

Sur les **25 logements sociaux** que compte ce bâtiment, notre contingent est de 15 logements dans lesquels nous avons pu reloger **9 familles pérignones**, permettant ainsi le **rapprochement familial** pour **3 familles liées à Périgny**, et enfin 3 familles venues **du Plateau Briard !**

## LA JEUNESSE

Après une 1<sup>ère</sup> année expérimentale sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, un large consensus permet maintenant de répondre totalement à cette réforme.

**95 % des enfants concernés** participent aux nombreuses activités de qualité qui sont proposées jusqu'à présent, et il faut le rappeler, toujours gratuites pour l'ensemble des familles.

Comme nous nous y étions **engagés** l'an passé à la même époque, tous les élèves de CM2 ont suivi une formation sur les **gestes de 1<sup>er</sup> secours**.

Si la vidéo protection renforce les fonctions essentielles de tout dispositif de sécurité, elle ne remplace en aucun cas la présence humaine.

Et peut-être que notre intégration dans le territoire T11 pourrait être, finalement, une bonne opportunité pour mettre en place une **mutualisation des polices municipales**, ce qui nous permettrait d'avoir une surveillance accrue sur notre commune.

Et puis, nous n'avons pas non plus abandonné le projet de la mise en place d'une action « **Voisins vigilants** », et cette question sera ré abordée avec la Police Nationale et le préfet.

et que nous espérons plus agréable à lire !

Quant aux **deux panneaux d'affichage électroniques**, dont on parle depuis un certain temps, et bien, ils sont actuellement en cours d'installation et seront opérationnels dans quelques semaines.

Un sera installé au **carrefour des feux** et l'autre au début de la **rue de Mandres**.

Côté du personnel, si nous avons fêté l'arrivée de **Damien COLAS** venu remplacer Christelle CHABANNES au service urbanisme, nous avons eu, par contre, la peine de voir partir, trop jeune, **Eric MINE**, qui par sa gentillesse et son savoir-faire avait apporté beaucoup au service technique et à notre commune.

Je sais que son épouse et ses fils sont présents dans la salle et je veux leur dire une nouvelle fois que nous aurons toujours une pensée pour lui.

**Ce qui montre que même les Pérignons ont besoin de logements sociaux.**

**Accessibilité des PMR** aux bâtiments publics :

Notre dossier d'AdaP (Agenda D'Accessibilité Programmé) a été approuvé par l'État.

**L'accès aux services administratifs de la Mairie**, a été réalisé avec une entrée par l'arrière du bâtiment, l'installation d'un visiophone pour l'accès à la cour et un monte-escalier qui permet désormais aux PMR d'accéder aisément à la salle des mariages.

**150 000 €** seront encore nécessaires pour terminer ce programme, notamment au gymnase et à la Maison de la Nature.

Financée conjointement par la commune et par la coopérative scolaire, cette formation, leur a permis d'acquérir de réelles connaissances qu'ils pourront appliquer en cas de nécessité.

**Ils sont à présent « Citoyens pour la vie » !**

Les autres activités habituelles comme les ateliers Nature, les classes d'Eau, la classe de découverte, le tennis à l'école... Ont bien sûr été maintenues.

**Deux évènements marquants en 2015** sont encore à signaler :

En février dernier et pour la première année le Service Jeunesse avec la participation des parents d'élèves a organisé « **le carnaval** ».

En Juin, **1<sup>ère</sup> fête de l'enfance** de Périgny-sur-Yerres. En effet, suite à la réforme des rythmes scolaires, il est devenu difficile, pour les équipes enseignantes,

de préparer les fêtes de fin d'année. C'est pourquoi les représentants des parents d'élèves et les services municipaux aidés dans leur projet par l'Association Terre à Feu et le Conservatoire de la Brie, ont souhaité organiser cette manifestation qui a connu un beau succès.

## LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Notre conseil municipal jeune toujours très dynamique a été, cette année encore, très présent sur toutes les manifestations de la commune :

Participation active aux **commémorations** du 8 mai et 11 novembre, au **voyage à Argonne** dans la Meuse à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des Enfants du Plateau Briard morts dans la Grande Guerre, dans le cadre des manifestations du centenaire de la guerre 14/18.

Participation à l'opération une naissance, un arbre.

La **Fête de la Nature** co-organisée par le service enfance-jeunesse fut également une réussite. Tout au long de la journée, petits et grands ont pu découvrir les différents ateliers proposés ainsi que les **visites des exploitations maraîchères proposées par nos maraîchers**.

## DANS NOS ÉCOLES

Comme annoncé, une **salle des maîtres** a été créée à **l'école maternelle Suzanne Heinrich** pour répondre à la demande des enseignants.

Certains parents d'élèves ont peint les jeux dans la cour de l'école Georges Huré et vont faire la même chose à la maternelle cette année! **Bel exemple d'acte citoyen !**

## À venir en 2016 :

Grâce à l'aide de la CAF que je remercie au passage, nous avons fait, il y a quelques jours, **l'acquisition d'un minibus** pour le service enfance qui permettra entre autre de transporter nos jeunes vers la Maison de la Nature.

La mise en place d'un nouveau quotient familial est prévue pour la rentrée de septembre.

## FESTIVITÉS

Notre milieu **associatif** aura été **durement touché** l'an passé avec la perte des deux figures importantes qu'étaient **Françoise HARNICHARD** pour le judo et **Michel SANVOISIN** au sein de l'Orchestre d'Harmonie Briard et des Pils Schnaps, nous renouvelons notre sympathie aux familles. Mais la vie est ainsi faite que tout doit continuer.

En dehors des manifestations habituelles (voir la rétrospective 2015 des pages 8 et 9) on peut citer :

- La participation du **CMJ**, de **l'Orchestre d'Harmonie Briard** et du **Chœur Polyvoce** aux **Commémorations** du **8 mai** et du **11 novembre**.

- Le beau succès des **1<sup>ères</sup> Olympiades de Périgny** avec une très forte participation des Pérignons.
- Le 330<sup>e</sup> anniversaire de la **St Leu et des Associations**.
- **Concert de l'Atelier Baroque** pour les **Fêtes du patrimoine**.
- Les **Tournois « jeunes »** organisés par la **Pétanque Pérignonne**.

**Cette année en avril prochain**, retour des **Rencontres d'Harmonies** avec la participation de plusieurs harmonies et peut-être aussi celle de nos amis de Boécourt.

Le Maire a une nouvelle fois remercié **l'ensemble** de nos  **bénévoles**  qui  **animent nos associations** .

Grâce à leur implication dans l'animation de notre village, ils font que celui-ci continue à être un village convivial où il fait bon vivre ensemble.

Il a encouragé les volontaires à venir les rejoindre et à leur prêter main forte, car la relève est difficile à trouver !

« C'est pourquoi, nous ferons tout, cette année encore, et ce malgré les ponctions financières qui nous sont imposées, pour leur maintenir notre **soutien** au travers des subventions et de l'aide en matériels et en locaux que nous leur apportons. »

Pour terminer, il a tenu à saluer l'ensemble de nos agents communaux, avec à leur tête **Gwenola LEBASCLE**, qui grâce à leur travail aux côtés des élus, nous aident à respecter au mieux nos objectifs.

Il s'est enfin tourné vers ses **collègues du Conseil Municipal** en les remerciant à leur tour de leur implication permanente au service des Pérignons, pour faire que notre commune demeure un village où il fait bon vivre ensemble !

Le Maire a clôturé son discours avec ces mots :

**« Oublions vite cette année 2015, faisons place à l'optimisme et que l'année 2016 vous apporte santé, joie et bonheur. Bonne et heureuse Année à Tous. »**

Avant de convier les invités à partager le verre de l'amitié, il a tenu à remettre, et ce dans la droite ligne de son appel au bénévolat, la **Médaille de la ville** à plusieurs Pérignons en reconnaissance pour leur engagement au service des Pérignons :

**Christian HUON**, président du Club Omnisport depuis plus de 20 ans. Et à nos porteurs de repas, **André BRUN**, **André CLEMENT**, **Pierre RICHARD** et **Germain HOUBART**, tout quatre membres du CCAS depuis plus de 20 ans.

# RÉTROSPECTIVE 2015



**Janvier** • Rassemblement Républicain  
Je suis Charlie



**Janvier** • Voeux du Maire



**Janvier** • Pot des bénévoles



**Mai** • Le printemps des Arts



**Juin** • Fête des voisins



**Juin** • Les Olympiades



**Septembre** • Concert Baroque



**Septembre** • CMJ à la Saint Leu



**Septembre** • Saint Leu



**Octobre** • Une naissance un arbre



**Novembre** • Remise des récompenses aux jeunes diplômés et médailles du travail



**Décembre** • Sp

# RÉTROSPECTIVE 2015



**Février** • Carnaval



**Mars** • Accueil des nouveaux Pérignons



**Mai** • Fête de la nature



**Juin** • Séjour au Mont St Michel



**Juin** • Remise des Trophées du judo



**Juin** • Fête de fin d'année du Conservatoire



**Juin** • Fête des enfants



**Octobre** • Don de plantes



**Novembre** • Commémoration du 11 novembre



**Octobre** • Halloween party



**Décembre** • Spectacle Noël école



**Décembre** • réception des bénévoles de la Communication



**Décembre** • Repas des anciens

# MÉTROPOLE DU GRAND PARIS - TERRITOIRE T11

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la Métropole du Grand Paris (MGP) regroupant la Ville de Paris, les communes des départements des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) est officiellement née. Quelques communes des départements voisins (du 78, 91 et 95) ayant souhaité s'y joindre, ce sont au total, 132 villes qui constituent ainsi la Métropole.

La MGP est organisée en territoires « sans esclaves », d'au moins 300 000 habitants, regroupant les anciennes intercommunalités dans leur ensemble et intégrant les villes « isolées », c'est-à-dire n'appartenant à aucun Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Périgny est donc intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier au territoire T11, un Établissement Public Territorial (EPT) dont le nom pourrait être « Entre Marne et Brie ».

Il regroupe 16 communes : les 7 villes de la Communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne, les 3 villes de la Communauté d'agglomération de Plaine centrale, les cinq villes de la CCPB (Varennes-Jarcy, située en Essonne, ayant eu la possibilité de choisir de ne pas entrer dans la MGP, a choisi de rejoindre l'Orée de la Brie), et une ville dite isolée, Bonneuil-sur-Marne. Au total, le « T11 » représente 305 000 habitants répartis sur un peu plus de 100 km<sup>2</sup> et est ainsi

le territoire le moins peuplé de la Métropole et le plus vaste en superficie.

Le « T11 » sera représenté au Conseil métropolitain, instance décisionnelle de la MGP, par 17 conseillers métropolitains, dont un pour Périgny. Le Conseiller métropolitain, désigné par le Conseil municipal, étant de fait Conseiller Territorial, il représentera notre commune au sein de la MGP (1 représentant sur 209) et au Conseil territorial du « T11 » (1 représentant sur 74).

## Quelles sont les compétences de ces deux nouvelles entités ?

Notre communauté de communes disparaissant au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la totalité des contrats et prestations assurées par elle est transférée en l'état au « T11 », ainsi que les personnels qui assuraient ces missions. Le transfert de compétences à la Métropole se fera progressivement, de 2016 à 2018.

• **4 compétences obligatoires** ainsi que les politiques qui en découlent à l'échelle du Grand Paris seront obligatoirement pilotées par la MGP :

- l'aménagement de l'espace métropolitain ;
- le développement et l'aménagement économique, social et culturel ;
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie ;
- la politique locale de l'habitat.

• **10 compétences** seront transférées aux territoires :

### 7 compétences obligatoires :

- l'assainissement et l'eau ;
- la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- le plan climat-air-énergie ;
- le Plan local d'urbanisme ;
- la politique de la ville ;
- l'action sociale d'intérêt territorial ;
- les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

• **3 compétences partagées avec la MGP :**

L'aménagement, le développement économique et l'habitat. Ces deux nouveaux échelons (métropole et territoires) se financent d'une part par le biais des impôts économiques (CVAE à la MGP et CFE au Territoire), aujourd'hui destinés à la commune.

Par contre, à partir de 2021, ces deux ressources seront entièrement réservées à la MGP et les Territoires auront alors la possibilité de prélever aux communes une partie de leurs recettes issues des taxes d'habitations et foncières, en cas de besoin.

Ainsi, on peut raisonnablement redouter, à terme, l'alourdissement des charges pesant sur les contribuables pérignons.

Finalement, la réforme territoriale devait réduire le mille-feuille institutionnel: un échelon a bien été supprimé, la CCPB dans notre cas, mais il a été remplacé par deux : la MGP et le Territoire !

On allait également, paraît-il, rapprocher le citoyen du centre de décisions : pour Périgny-sur-Yerres tous les services liés à ces compétences transférées se retrouveront à Créteil !

Alors on peut craindre, sans faire preuve de mauvais esprit, qu'à vouloir s'occuper de tout en confisquant leurs compétences aux communes, on voit se développer un bazar sans nom avec des blocages à tous les échelons.



## SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2015

### Finances

- 1- Décisions Modificative. **Approuvé à l'unanimité.**
- 2- Admission en non valeurs. **Adopté à l'unanimité.**
- 3- Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Habitat. **Adopté à l'unanimité.**
- 4- Tarifs location de matériels 2015/2016. **Adopté à l'unanimité.**
- 5- Indemnité de Conseil au Trésorier Payeur

### Affaires générales

- 6- Mise à jour de la délibération sur les périodes d'astreinte des Services Techniques. **Adopté à l'unanimité.**
  - 7- Mise à jour du tableau des effectifs. **Adopté à l'unanimité.**
  - 8- Mise à jour de la délibération sur la dématérialisation des Actes soumis au contrôle de légalité. **Approuvé à l'unanimité.**
  - 9- Délibération Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) pour l'accessibilité des équipements publics pour les Personnes à Mobilité Réduites. **Approuvé à l'unanimité.**
- Vœu du Conseil Municipal pour interpeler les pouvoirs publics sur les baisses des dotations de l'État. **Approuvé à l'unanimité.**

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2015

### Affaires générales

- 1- Métropole du Grand Paris : avis sur la validation du territoire de l'établissement public territorial et de son siège. **Rejeté à l'unanimité.**

### Urbanisme

- 2- Lancement de la procédure de modification du PLU. **Approuvé à l'unanimité.**

## SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Un point supplémentaire est intégré à l'ordre du jour, concernant une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. **Adopté à l'unanimité.**

### Finances

- 1- Décisions Modificatives. **Approuvé à l'unanimité.**
- 2- Autorisation de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2016. **Adopté à l'unanimité.**
- 3- Admission en non valeurs. **Adopté à l'unanimité.**
- 4- Produits des domaines. **Adopté à l'unanimité.**

### Affaires générales

- 5- Création de 5 postes d'agents recenseurs pour le recensement 2016. **Adopté à l'unanimité.**
- 6- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amicale du Personnel Communal. **Adopté à l'unanimité.**

### Métropole du Grand Paris

- 7- Élection du délégué de la Commune au Conseil Métropolitain. **À l'unanimité, M. Le Maire, Georges URLACHER, a été élu.**

- 8- Achèvement de la procédure de modification du PLU par le Territoire « T11 » et ce en compétence liée. **Adopté à l'unanimité.**
- 9- Autorisation de signature de la Convention de Gestion transitoire des personnels transférés au Territoire « T11 ». **Adopté à l'unanimité.**
- 10- Transformation de la Dotation de la Solidarité Communautaire en Attribution de Compensation et fixation du montant 2015. **Adopté à l'unanimité.**
- 11- Désignation des représentants de la Commune au SIVOM au titre de la compétence propreté urbaine. **Approuvé à l'unanimité.**
- 12- Vœu des cinq communes de la CCPB pour demander la création d'un secteur spécifique au sein du Territoire « T11 ». **Approuvé à l'unanimité.**
- 13- Autorisation pour déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. **Adopté à l'unanimité.**

# AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE RENCONTRE, RUE PAUL DOUMER

Dans le cadre de la loi Handicap (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), le Conseil Départemental du Val-de-Marne réalise depuis le 2 novembre dernier des travaux, rue Paul Doumer (RD 251), de la rue Neuve à la rue de Brie.

## Cette opération consiste à :

- Réaliser une zone de rencontre, entre la rue de Mandres et la place du Général de Gaulle, afin d'apaiser la circulation et d'améliorer la sécurité de tous (piétons, poussettes, Personnes à Mobilité Réduite, vélos, automobilistes).

*Une zone de rencontre est une zone urbaine où la priorité est donnée aux piétons dans une logique de partage de l'espace par les différents usagers, et dont la vitesse maximale de circulation est fixée à 20km/h.*

- Créer un rétrécissement de la chaussée avec sens prioritaire entre la place du Général de Gaulle et la rue Saint Leu permettant ainsi d'améliorer le cheminement de tous les piétons grâce à un élargissement du trottoir à hauteur de l'angle de la ferme Saint Leu.
- Rénover la chaussée entre la rue Neuve et la rue de Brie pour perfectionner le confort et la sécurité des usagers.

Ces travaux sont réalisés de jour entre 8h et 17h. Ils sont prévus de se terminer d'ici fin février 2016 (sous réserves des conditions météorologiques).

Afin de réaliser ce chantier dans les meilleurs délais et en toute sécurité, il est nécessaire de mettre en place une circulation alternée sur la rue Paul Doumer. Ponctuellement, des fermetures sont aussi nécessaires.

Tout au long de ce chantier, les accès aux riverains et les cheminements des piétons sont maintenus.



## ÉDIFICATION DE CLÔTURES ET ABRIS DE JARDIN

Nous vous rappelons que l'édification d'une clôture est soumise à autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable).

L'instruction du dossier permettra de vérifier d'une part si le projet d'édification de clôture est conforme au Règlement du Plan Local d'Urbanisme, et d'autre part de vérifier son intégration dans l'environnement existant ou avec un monument historique le cas échéant.

De plus, toute construction d'une emprise au sol supérieure ou égale à 5m<sup>2</sup> est également soumise à autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable puis Permis de Construire à partir de 20m<sup>2</sup>).

Les abris de jardins d'une emprise au sol supérieure à 5m<sup>2</sup> sont donc soumis à autorisation d'urbanisme.



Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter le service urbanisme.

# LA VIDÉOSURVEILLANCE S'INSTALLE À PÉRIGNY

Pour lutter contre l'insécurité et conformément aux engagements pris, notre commune vient de s'équiper d'un système de vidéosurveillance.

Le nombre de caméras filmant la voie publique a fortement augmenté ces dernières années. Destinée à la protection des habitants comme des biens privés et publics, la vidéosurveillance dissuade certains voyous de passer à l'acte permettant ainsi de lutter efficacement contre la délinquance, le vandalisme ainsi que les incivilités. En cas d'infraction, elle aidera la police dans l'identification et la recherche des auteurs.

**Un dispositif composé de 6 caméras vient d'être déployé sur Périgny à des endroits sensibles ainsi que sur les bâtiments publics :**

- **3** caméras haute définition protègent désormais le gymnase, son parking ainsi que les abords incluant les bâtiments des services techniques ;
- La mairie, sa cour intérieure ainsi que la place de la mairie sont surveillées par **2** caméras.
- **1** caméra de type « dôme » protège l'église et l'ensemble de la place de l'église.

Ce dispositif évolutif pourra, en cas de besoins et après autorisation du Préfet, être complété par l'installation d'autres caméras.

Les bandes filmées et enregistrées sont mises à la disposition de la police nationale pour ses enquêtes. Seules les personnes habilitées par le Préfet sont autorisées à effectuer un visionnage, des recherches ou un transfert d'images. Les images ne sauraient être conservés plus d'un mois.

## La vie privée préservée

Le dispositif de vidéosurveillance est très étroitement encadré par la Loi et la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les habitants sont prévenus par des panneaux d'information de la présence de caméras qui filment uniquement la voie publique et les bâtiments ouverts à la population. La vie privée des Pérignons est préservée tout en leur garantissant une meilleure sécurité.

## La vidéosurveillance chez soi

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Il ne peut filmer que l'intérieur de sa propriété y compris le jardin ou le chemin d'accès. Les images ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que la sécurité du domicile. Leur utilisation ne doit pas non plus porter atteinte aux droits des personnes. Ainsi, les personnes doivent être informées de l'existence du dispositif, par exemple par le biais d'un panneau d'information. Bien veiller à respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants et ne pas diffuser les images sur internet. Aucune autorisation n'est nécessaire pour ce type d'équipement.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES



### Les résultats des élections régionales en Ile-de-France

Valérie PECRESSE (LR-UDI-Modem) a été élue le dimanche 13 décembre présidente de la région Ile-de-France avec 43,84% des voix contre Claude BARTOLONE (PS-EELV-FG-Cap 21 – UDE-MRC-PRG) qui en obtenu 42,15% et Wallerand de SAINT-JUST (FN) qui a récolté 14,02 % des suffrages.

La liste de Valérie Pécresse obtient ainsi 121 sièges sur les 209 sièges de la Région Ile-de-France, contre 66 pour celle de Claude Bartolone et 22 pour celle de Wallerand de Saint-Just.

Le Val-de-Marne sera représenté par 22 conseillers dont 12 (LR), 8 (Gauche et Ecologistes), et 2 (FN).

### Résultats concernant Périgny-sur-Yerres

Liste conduite par	Nuances	Voix	% inscrits	% exprimés
M <sup>me</sup> Valérie PECRESSE	LUD	48,9	27,85	48,13
M. Claude BARTOLONE	LUG	33,5	19,08	32,97
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	19,2	10,93	18,90

## ENFANCE JEUNESSE

### SPECTACLE ALSH

Le mercredi 30 septembre, les accueils de loisirs élémentaires de Périgny-sur-Yerres, de Mandres-les-Roses ainsi que Varennes-Jarcy se sont regroupés dans l'après-midi au Gymnase Mimoun pour voir le spectacle « Le petit Maître chanteur ».

Ce fut une surprenante initiation au chant. Bien loin des classiques vocalises et du solfège ; mais plutôt dans un monde musical et multimédia, ponctué d'exercices insolites et peuplé de personnages déjantés !

Relaxation, respiration, échauffement vocal, articulation, interprétation... le Maître Chanteur déroule un cours ludique, interactif, riche en surprises. Les enfants ont pu s'en donner à cœur joie et apprendre à jouer avec sa voix !

Avec ce spectacle musical, Gilles Passani invente un nouveau concept qui allie divertissement, interactivité et pédagogie, pour le plus grand plaisir de tous.



# TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Une nouvelle année scolaire est en cours pour tous nos petits et grands écoliers.

Les activités périscolaires ont repris. Elles ne s'appellent plus les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) mais les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

À l'école élémentaire Georges Huré, de nouvelles activités sont proposées suite à la demande des enfants. Un atelier cuisine, un atelier bibliothèque et un atelier ludothèque viennent s'ajouter aux activités sportives (acrosport, badminton et jeux sportifs), au théâtre et aux jeux libres. Les enfants ont émis trois choix au mois de juin pour l'année à venir.

Ainsi nous pourrons les satisfaire puisqu'il y a cinq périodes proposées. Après chaque vacance scolaire, les enfants changent d'activité.

À l'école maternelle pas de changement d'activité, les enfants choisissent à la carte pour chaque séance ce qu'ils veulent faire : jeux libres, activité manuelle, théâtre, atelier nature, danse, jeux de société et acrosport.



## LES VACANCES D'AUTOMNE À L'ALSH



Cette année nous avons pour thème sur ces vacances les animaux d'halloween, nous avons donc fait de nombreuses activités manuelles autour de cette fête, des chauves souris, des chats et bien sur les incontournables citrouilles à creuser.

Nous avons également proposé deux boums déguisées, une sur chaque semaine afin que tous les enfants aient l'occasion de participer, c'est toujours un plaisir pour eux de venir montrer leurs déguisements favoris.

Nous avons également proposé deux sorties, une comédie musicale pour les maternels, « kid manoir, la potion interdite » Une histoire pleine d'humour sur le thème d'Halloween, avec des personnages costumés, des chansons, de la danse, les enfants ont adoré, même les plus petits étaient très intéressés. Pour les élémentaires, la cité des sciences avec un documentaire en 3D et une exposition sur les chiens et chats. Les enfants ont pu entrer dans la peau de ces animaux pour mieux les comprendre.

La première semaine de la Toussaint nous devons accueillir les enfants de l'ALSH élémentaire de Mandres-les-Roses pour faire une après-midi à thème sur les gestes éco citoyens pour protéger notre planète. Malheureusement les intempéries de ce jeudi les ont empêchés de venir. . . Nous reportons cette activité aux vacances d'hiver. À la place les enfants de Périgny se sont initiés à la fabrication de papier recyclé à l'aide de vieux journaux. Chacun a pu participer à toutes les étapes de fabrication. Les enfants étaient ravis de leur expérience.

## SPECTACLE DE NOËL MATERNELLE

**Le mercredi 9 décembre, à l'école Suzanne Heinrich, la Mairie de Périgny-sur-Yerres a organisé un spectacle de fin d'année pour les élèves.**

Un beau matin, le Père Noël en pyjama découvre à sa grande surprise dans sa maison, une ribambelle d'enfants qui le regardent assis bien sagement.

Mais il est bientôt l'heure de partir en tournée sur la terre. Le Père Noël va enfiler son costume comme chaque jour. C'est sans compter sur ses lutins farceurs, Coquinou et Friponette qui ont décidé de s'amuser en troquant son habit rouge contre un habit bleu, vert, rose et jaune. . . Quelle aventure pour le Père Noël !

Beaucoup de fous rires des enfants, le spectacle les a tous captivés.

À la fin du spectacle, le vrai Père Noël est passé à l'école avec une grosse hotte remplie de cadeaux pour les différentes classes ainsi que des bonbons et du chocolat pour tous les enfants. À la fin du spectacle Monsieur le Maire a procédé à la remise des cadeaux aux enseignantes.



## CONCOURS DE PILES USAGÉES

Un concours de collecte de piles usagées a été organisé par le SIVOM du 2 au 13 novembre 2015 entre les écoles élémentaires de Varennes-Jarcy et de Périgny-sur-Yerres.

Bravo à l'école de Varennes qui a remporté le concours avec une moyenne 2,2 kg/enfant.

L'école de Périgny est seconde avec 1,9 kg / enfant. Félicitations à tous, parents et enfants pour votre implication car vous avez rapporté 338 kg de piles à l'école Georges Huré !

**+** Une colonne à piles est toujours disponible à l'école, venez y déposer régulièrement vos piles usagées.



## SPECTACLE DE NOËL ÉLÉMENTAIRE

**Le mardi 15 décembre, à la salle Mimoun, la Mairie de Périgny-sur-Yerres a organisé un spectacle de fin d'année pour les élèves.**

L'artiste Marjolaine a été le professeur en sortilèges de vos enfants. Le temps d'un spectacle, les élèves de l'école élémentaire ont été des apprentis sorciers !

Marjolaine la sorcière a fait découvrir aux enfants ses sortilèges farfelus ! De la danse de la plume aux bracelets du géant, en passant par la cordelette magique. Un spectacle très interactif où beaucoup d'enfants ont pu participer.

À la fin de ce cours de magie, Monsieur le Maire et ses élus ont distribué aux élèves un gros ballotin de chocolats pour leur plus grand plaisir.



## VACANCES DE TOUSSAINT AU CLUB ADOS

La première semaine, nous sommes allés au Cinéma de Boussy voir « Le labyrinthe 2 : la terre brûlée ».

Les ados étaient nombreux à participer à la sortie au Parc Astérix. Ils ont adoré les attractions spéciales Halloween avec des monstres effrayants qui leur ont bien fait peur et rire en même temps.

Nous avons joué au badminton et au volley au gymnase avec Jean, de l'Amicale, qui nous a donné une initiation à ces sports.

Nous avons aussi fait du football sur le stade communal et des jeux. La deuxième semaine, nous sommes allés au bowling de Boussy où nous avons retrouvé le Club jeunes de Mandres. Nous avons fait deux parties pour que tout le monde puisse s'amuser et améliorer son score.

Nous avons aussi fait avec eux et le VCRM une journée VTT en forêt de Sénart. Les jeunes se sont éclatés dans les parcours de bosses et les chemins pleins de boue !

Nous avons visité la Cité des Sciences avec l'ALSH élémentaire. Le matin nous avons vu un film en 3D à la Géode sur les « Mini héros ». Et l'après-midi nous sommes allés voir l'exposition « chiens et chats ».

Nous avons terminé les vacances par une journée que les ados attendaient avec impatience : « Paris Games Week ».

Le salon du jeu vidéo leur a plu malgré la foule.

Les jeunes étaient contents de participer aux différentes activités proposées. Nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux pendant les prochaines vacances !



## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

## HALLOWEEN PARTY !



**Samedi 31 octobre 2015.**

**Nouveauté cette année, Périgny s'est déguisé en sorcières, monstres, fantômes...**

**Pour le plus grand plaisir des enfants !**

**Plus de 100 enfants et de très nombreux parents s'étaient donné rendez-vous à la salle A. Belly pour un atelier maquillage et pour une grande tournée dans Périgny pour la récolte des bonbons.**

**Au vu des dizaines de kilos rapportées puis partagées entre les participants, les parents ont certainement dû se précipiter pour prendre rendez-vous chez le dentiste !!**

## « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

### Samedi 21 novembre 2015.

Chaque année, le Conseil Municipal Jeunes associé avec la municipalité fait honneur aux naissances des petits pérignons en organisant la plantation d'arbres ou d'arbustes choisis par le CMJ.

Cette année, ce sont des framboisiers qui ont été plantés au Verger des Naissances.

Bientôt, les enfants pourront se régaler en confectionnant tartes et confitures avec leurs propres framboises !



## BOUM DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

### Samedi 21 novembre 2015.

Le succès grandissant de la Boum du CMJ, a obligé les organisateurs à la fêter au gymnase A. Mimoun. Près de 100 enfants du CE2 à la 5<sup>e</sup> s'étaient inscrits cette année. Un grand merci aux très nombreux parents bénévoles ainsi qu'aux élus, qui ont aidé à l'organisation, à l'encadrement et au rangement.

À l'année prochaine pour la prochaine boum CMJ !



## SORTIE AUTRUCHES



Connaissez-vous l'Autruche rieuse ?  
 Nous oui, nous l'avons rencontrée le **jeudi 15 octobre** à la ferme de Montmachoux (77).

M<sup>me</sup> Robert, propriétaire des lieux, nous a fait partager son enthousiasme au cours d'une visite guidée qui ne manquait ni de piquant ni d'humour.

Après cette très fraîche visite des enclos, nous avons continué la découverte en regardant une vidéo. Une chose est sûre, comme dans le cochon tout est bon dans l'autruche : les œufs, le cuir, la viande, les plumes et la cosmétique à base d'huile d'autruche.

Nous avons pu vérifier cet adage en dégustant un repas entièrement maison avec les produits de la ferme.

Pour terminer cette journée en douceur, nous avons fait escale aux ateliers macarons de Réau, où nous avons pu découvrir la méthode de fabrication des « fameux » macarons que nous avons dégusté autour d'un café.

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, nous avons pris le chemin du retour, satisfaits de notre journée et nos paniers bien remplis.

**Alors quelle sera notre prochaine destination ?**

## ATELIER MOSAÏQUE

Toutes les grandes bavardes de la mosaïque se sont retrouvées autour d'un repas festif et gourmand préparé par leurs soins.

L'instant musical de Claire Moreau a fait venir une larme aux coins de nos yeux.

Comme c'est bon de se retrouver entre amies, pendant un instant, les soucis se sont envolés.



## REPAS DE NOËL DES ANCIENS

Cette année, à cause des élections, ce ne fut pas un dimanche, mais un samedi.  
Pourtant, vous avez répondu nombreux pour ce moment festif et ce plaisir d'être réunis.

Vous commencez à bien vous connaître grâce aux repas à thème, aux sorties et aux activités organisées par le CCAS.

Ainsi l'ambiance s'est installée très vite dès l'apéritif.

Ce n'est plus un sourire pour vos voisins, mais une vraie conversation, des demandes de nouvelles des absents, une pensée pour ceux qui ne sont plus là.

Vos voisins ont un nom, un visage, leurs soucis ne vous sont plus inconnus, l'amitié s'installe...

Parlons de la décoration des tables où les bénévoles se sont lancés dans l'art magique du dressage, parfait, simple et beau.

Pour le repas, il fut digne d'un réveillon, pour le spectacle, une chanteuse nous a fait redécouvrir des chansons connues de tous et qui ne s'oublieront jamais.

Pour la piste de danse, elle ne s'est jamais trouvée vide, la place y a manqué.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce succès.  
Pourvu que cela continue...



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce jour de **11 novembre 2015**, Périgny a rendu un hommage solennel à tous les soldats morts pour la France.

Après la guerre en mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent au profit des tranchées. C'est la guerre de position.

Des deux côtés du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.

1915 est une année de boue et de sang. (...) Il n'y a plus de champ de bataille, mais des tranchées séparées un no man's land où pousse une nouvelle forme de végétation : le fil de fer barbelé.



La cérémonie a débuté à l'église par la célébration du souvenir. Merci au père Lé et à l'équipe paroissiale.

Nos Anciens Combattants, messieurs les maires de Périgny et de Mandres, nos Élus, le Conseil Municipal Jeunes, l'Orchestre d'Harmonie Briard et le Chœur POLYVOCE, les enfants et adultes de Périgny se sont retrouvés pour rendre un hommage à nos soldats disparus. Que de monde sur le parvis. Ce devoir de mémoire nous l'accomplissons chaque année réunis tous ensemble devant le monument aux morts.

Ouvrez le ban ! Accompagné par l'Orchestre de l'Harmonie Briard, montée du drapeau, minute de silence, discours officiel de monsieur le Maire, dépôts de la gerbe des Anciens Combattants et de la gerbe de la

municipalité, recueillement. Puis dans un grand silence, lecture de textes de nos soldats par les enfants du Conseil Municipal Jeunes. Textes émouvants, tristes, sans espoir. Merci les enfants du CMJ.

Les hymnes de nos alliés et de la France sont interprétés « a capella » par le Chœur POLYVOCE. La cérémonie se termine par les remerciements des Élus à nos Anciens Combattants de Périgny et de Mandres. Fermer le ban ! Merci à vous tous pour votre présence.

## REMISE DES MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES

Ils sont à l'honneur...

**Samedi 28 novembre 2015**, nos médaillés du travail et nos jeunes diplômés ont été associés à un moment de convivialité où ils ont reçu les félicitations de la commune. **4** médaillés et **11** jeunes diplômés étaient présents. Au-delà de cette reconnaissance méritée, ce fut l'occasion d'échanger entre générations.



## VIE ASSOCIATIVE

### GYMNASTIQUE

Si vous passez par le gymnase de Périgny,  
vous pouvez les voir dès 8h45 le matin

Pour rester jeunes, beaux, certains viennent même en vélo, d'autres à pied, et les moins courageux en voiture. Ils sont là joyeux, prêts pour souffrir, pour garder la forme physique. Guidés par une charmante prof de gym qui cherche à réveiller chaque partie endormie de notre corps dans la souplesse et sur un fond musical relaxant.

Regardez-nous... Venez vous inscrire...

En fin d'année, il ne faut pas oublier le plaisir et c'est après une longue promenade à pied jusqu'à Brunoy que nous avons dégusté un excellent repas et pu apprécier l'ambiance de ce groupe.



Les cours de Gymnastique ont lieu :

- le mardi de 9h à 10h
- le vendredi de 8h45 à 9h45 et de 9h45 à 10h15 pour l'étirement et la relaxation
- le mardi soir de 20h15 à 21h15
- le vendredi soir de 20h00 à 21h00 au 1<sup>er</sup> étage de la salle polyvalente A. Mimoun.



## SOIRÉE THÉÂTRE À PÉRIGNY



L'amicale de Périgny et la troupe de « l'Âge de Faire » ont présenté leur dernière pièce de théâtre « ALORS ON DANSE OU ON CHANTE », pièce écrite et mise en scène par Béné.

Les élèves s'en sont donné à cœur joie si je puis dire, après le groupe d'intervention contre « les parents qui chantent faux », (toute ressemblance est totalement fortuite), le public venu nombreux, presque 200 personnes, a eu les tympans bien atteints par la démonstration de chants de ces comédiens qui parodiaient leurs parents.

Là aussi toute ressemblance est totalement, mais alors totalement improvisée.

Ensuite des danseurs de hip-hop se sont laissé entraîner dans un cours de danse classique, et tout cela pour approcher des filles de leur classe qui ne les regardaient même pas. Le public a bien ri de voir ces garçons en tenue de danseur, collants et autre, loin de leur univers hip hop. Et pour finir 4 garçons dans le vent, qui malgré tout n'ont pas le vent en poupe!!!, ont absolument dû innover dans leur groupe de rock pour continuer à vendre leurs CD. Mais comment faire ; ils ont pris des cours de chant et de danse avec des professeurs déjantés sous les yeux de mamies qui leur faisaient les yeux doux. Le public a applaudi toutes les performances de ces comédiens et comédiennes peut-être amateurs, mais jouant comme des pros.

Je les remercie de cette représentation pleine de surprises et de moments inoubliables.

Encore merci mes élèves chéris je vous kiffe (pardon) je vous aime !!!

Béné.

### Présentation de l'association de pêche

L'AAPPMA du Plateau Briard qui possède son siège social à Périgny-sur-Yerres, regroupe les lots de pêche de 5 communes (Périgny, Mandres-les-Roses, Villecresnes, Santeny et Marolles-en-Brie). L'association a été créée en 1981 par Marcel Leymarie ; cette association qui s'appelait initialement la Gaule Périgonnaise a progressivement grandi et a vu, en 2009, sa présidence changer en la personne de Jean-Claude Satiat. Au fil du temps, les missions de l'association se sont confondues à celles de la protection du milieu aquatique, missions s'illustrant notamment au travers d'actions d'alevinage. En 2012, lors de la disparition subite de J. Claude Satiat, Patrice Salvaudon accepte de reprendre la Présidence afin que l'association et ses prérogatives continuent à exister.

Ces prérogatives, et l'ensemble des événements ayant trait à la pêche, vous seront bientôt présentés dans la Ligne N21 qui sera prochainement envoyée à tous les habitants du Plateau Briard. L'année 2016 verra également se dérouler 2 événements majeurs : le renouvellement du bureau et de la Présidence, ainsi que les 35 ans de l'AAPPMA du Plateau Briard. Nous vous inviterons à participer à la fête de cet anniversaire lors d'un grand concours de pêche qui sera organisé au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

## APPMA PLATEAU BRIARD



WillySébault

# NOUVEAU SITE INTERNET !

## Pour une meilleure communication

2016 sera une étape importante dans l'évolution de la communication de notre commune. Avec un nouveau Bulletin municipal, une nouvelle charte graphique, deux panneaux lumineux, l'installation de panneaux d'affichage, Périgny se dote d'un nouveau site internet.

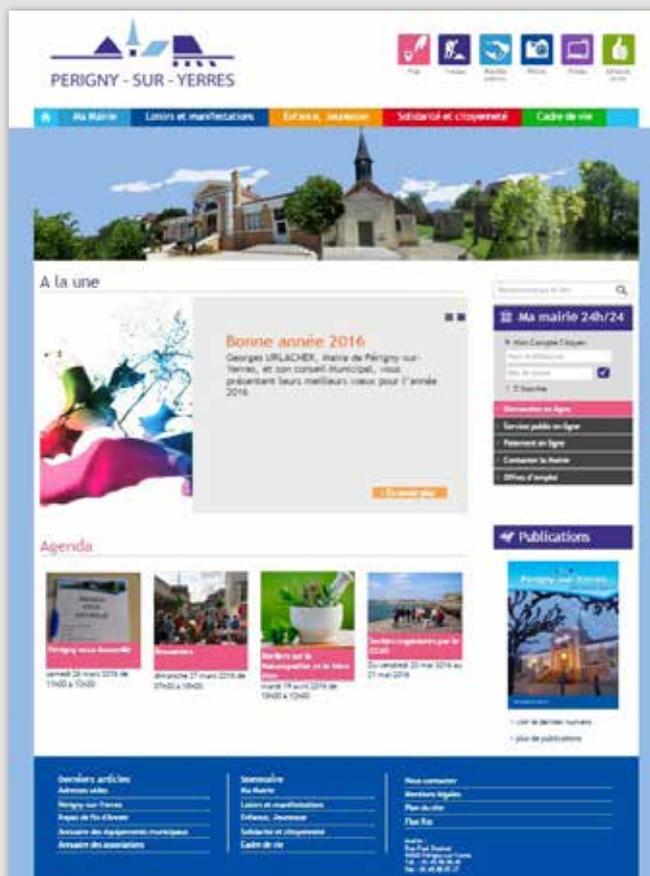
Mis en ligne prochainement, le nouveau site se veut plus moderne, plus intuitif et surtout conforme aux usages d'aujourd'hui.

Il s'adapte désormais à toutes les plateformes grâce à un affichage dynamique qui s'ajuste en fonction du support : mobile, tablette, ordinateur portable ou fixe.

Organisé par thématiques, il permet de découvrir l'ensemble des services municipaux et de s'informer rapidement, en 3 clics maxi dans la majorité des cas.

De nombreuses démarches administratives peuvent être réalisées en ligne suivant les processus de GRC (Gestion Relation Citoyen)\* et des formulaires vous sont proposés en téléchargement afin de limiter vos déplacements. Des conseils et liste de documents à fournir sont également mis à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

## Sur la page d'accueil vous trouverez :



- En haut, à droite des accès directs (plan de la ville, travaux en cours, marchés publics, photos, vidéos et adresses utiles).

- En dessous, les 5 têtes de chapitres. En cliquant sur chaque vous aurez une très courte explication du contenu.

- En-dessous du nouveau bandeau, sur 5 déroulants les annonces de nos manifestations

- À droite, la GRC « ma mairie 24/24h » avec démarches administratives en ligne, paiement en ligne et demandes diverses.

- En-dessous, un agenda sur d'autres manifestations à venir

- À droite, la lecture possible de notre BM en ligne.

## QU'EST-CE QUE LA GRC ?

La GRC désigne l'ensemble des processus permettant d'optimiser le traitement des demandes des citoyens vers les services de la mairie et réciproquement, la communication de la mairie vers les citoyens. C'est une priorité pour l'équipe municipale qui s'est engagée dans une démarche de qualité de service.

## POURQUOI CRÉER VOTRE COMPTE CITOYEN ?

Véritable guichet virtuel, le compte-citoyen est un service, facultatif et gratuit, qui vous permet d'accéder, avec un seul identifiant et un mot de passe, à l'intégralité des services en ligne de la ville.

**IMPORTANT : l'accès à votre portail citoyen est sécurisé.**

## LE 17<sup>ÈME</sup> SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

Les 9, 10 et 11 octobre derniers s'est tenue la 17<sup>ème</sup> édition du Salon des Métiers d'Art à Marolles-en-Brie. Un succès mérité !

**67 exposants** ont présenté tout au long du week-end, leurs métiers et leurs passions à près de **3000 visiteurs** : amateurs, connaisseurs, admirateurs ou encore jeunes apprentis en herbe ont pu découvrir : la mode, les arts de la maison, le précieux (bijoux), le travail des matériaux comme le cuir, le bois, la pierre, les arts graphiques, le papier, la musique et la gastronomie. Un voyage au cœur de l'artisanat qui a séduit les visiteurs.



L'invité d'honneur, Michel LASNIER, graveur au burin et émailleur sur cuivre, a pu transmettre sa passion et son savoir-faire au public au cours d'un atelier gravure. Une visite étonnante de sa ménagerie imaginaire autour de plusieurs espèces d'animaux figuratifs.

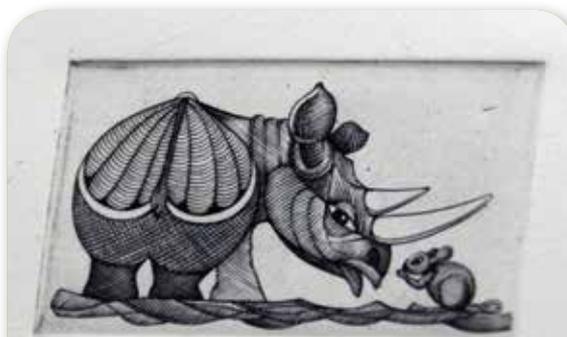
Deux nouveaux talents étaient mis à l'honneur :

Morgane DUROUX, restauratrice et conservatrice de peintures habitant Périgny, et Morgane SANTI - SASHKA, créatrice d'articles textiles pour enfants. Toutes deux sont les héritières de métiers de passion, transmis à travers les générations d'artisans.

Les élèves des écoles primaires et les collégiens de 3<sup>ème</sup>, ont pu découvrir l'art du chocolat aux côtés de professionnels de la Chocolaterie AUDINOT, à l'occasion d'ateliers pédagogiques.

La disparition de la Communauté de Communes du Plateau Briard au **1<sup>er</sup> janvier 2016** suscite des interrogations sur l'avenir du Salon des Métiers d'Art, toutefois les organisateurs et les exposants ont manifesté leur volonté de voir cet événement fédérateur perdurer sur le Plateau Briard.

Le comité d'organisation remercie chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué au succès de cette édition.



Démonstration de gravure par l'invité d'honneur



Retrouvez l'album photos du Salon sur le blog

<http://simaplateaubriard.over-blog.com>

## LA RUE

### Un centre culturel près de chez vous. . .

Nous tenons tout d'abord à remercier Monsieur le Maire de Périgny qui nous offre ces quelques lignes pour vous présenter La Rue...

La Rue est une association de créateurs et d'artistes qui a pour vocation de développer des manifestations culturelles auprès des habitants du Plateau Briard... Après 10 ans de travaux et un certain nombre de difficultés administratives, l'association a réussi à ouvrir ses locaux au mois d'octobre 2013. Dix ans, c'est long... Les travaux terminés c'est un autre métier qui commence... La communication difficile, la programmation compliquée, le nettoyage, les approvisionnements, les horaires, la technicité du son et des lumières, le site internet, les mails, les affiches, les réseaux sociaux, la sécurité, la comptabilité, les stages de formation, les normes, les coûts de fonctionnement...

Le temps passe... Nous nous battons et peu de gens nous connaissent... Le bouche à oreille fonctionne mais lentement... Les communes ont leurs propres programmes culturels... Leurs propres salles... La Rue est-elle utile à la collectivité ? La Rue peut-être pas mais la culture, il n'y en a jamais trop...

Vous habitez Périgny et vous ne connaissez pas La Rue... C'est dommage ! Si vous pensez que la culture est utile, n'hésitez pas à venir nous voir. Venez apprécier nos spectacles. Venez encourager nos

artistes et venez soutenir une association culturelle, indépendante, qui ne bénéficie d'aucune subvention. C'est vrai que les bénévoles qui s'en occupent pourront vous paraître un peu fous, ils le sont mais... Ils sont animés par une véritable passion, celle de promouvoir les artistes, celle de vous créer du bonheur... L'époque est difficile, nous n'avons pas de solution aux problèmes que peuvent rencontrer les gens...

La culture ne résout rien des problèmes quotidiens mais... La culture est un combat contre l'obscurantisme, contre la folie des hommes, contre l'indifférence et même... Et même si la culture n'était pas tout cela... Le plaisir de rencontrer l'autre, la joie de sortir un peu de chez soi et d'encourager les initiatives désintéressées. De voir et d'apprécier des spectacles vivants à dix minutes de chez vous... De vous retrouver dans un endroit convivial, chaleureux et d'y passer pendant deux ou trois heures un agréable moment, n'est-ce pas suffisant ? Sans vous, sans votre présence, nous ne tiendrons peut-être pas très longtemps... J'espère que cette année vous allez venir nombreux... Ce n'est pas toujours facile de comprendre les motivations des gens qui mènent des actions bénévolement. Est-ce bien nécessaire de les comprendre ? Chacun cherche son chemin. Le nôtre c'est juste une petite rue, bien sympathique, dans un coin de votre banlieue...



La Rue, Centre culturel, Café-théâtre, Galerie

38, rue François Coppée, 94520 Mandres les Roses - Téléphone 01 43 86 94 62

Site : [www.laruelesarts.com](http://www.laruelesarts.com) - Mail : [la.rue@orange.fr](mailto:la.rue@orange.fr)

## MORGANE DUROUX

Mise à l'honneur en tant que Nouveau Talent au dernier Salon Intercommunal des Métiers d'Art, nous avons demandé à Morgane DUROUX, périgonne, de nous parler de son parcours professionnel et d'expliquer les raisons de son choix de travailler à Périgny comme restauratrice. Ce qu'elle a accepté avec enthousiasme et nous la remercions.



« En 2014, j'ai obtenu le Master de Conservation - Restauration des Biens Culturels de l'Université Paris I Panthéon - Sorbonne. Il s'agit d'une formation sur concours qui permet d'obtenir, par le diplôme, l'habilitation "Musées de France". J'avais auparavant réalisé une licence en Histoire de l'Art après avoir suivi un parcours scientifique au lycée.

J'exerce mon activité libérale depuis janvier 2015, après avoir réalisé une vacation de 10 mois au musée de l'armée dans le cadre de la réorganisation des réserves iconographiques. Je travaille au sein des institutions mais aussi dans des ateliers privés, ainsi qu'à domicile.

Mes clients sont divers : musées, fondations, particuliers, laboratoires, monuments historiques, institutions publiques (mairies, etc...)

Je restaure différents types d'œuvres : peintures de chevalet, peintures murales, objets polychromes. Cela dit, je suis très intéressée par la recherche et la restauration des peintures rupestres. Je travaille dans le respect des codes de déontologie établis par la profession qui consistent à conserver les matériaux originaux des œuvres et les traces de leurs histoires.

J'ai toujours été attirée par l'art mais aussi par la science. La conservation-restauration est une discipline qui permet d'aborder ces deux domaines.

En effet, nos connaissances en chimie doivent être très pointues mais sont intimement liées à la compréhension des matériaux des œuvres et des procédés artistiques.

Périgny étant une ville avec un patrimoine culturel et artistique important : monuments classés, closerie Falbala, etc..., c'est un privilège pour moi de vivre dans cet environnement.

Je remercie l'ensemble des organisateurs du SIMA qui m'ont permis de me faire connaître au sein de la région et de développer mon réseau et ma clientèle sur le plateau Briard. »



Se retrouver face au manque de civisme de ses concitoyens... Nous sommes tous passés par-là et nous avons tous, un jour ou l'autre commis une incivilité, si petite soit-elle. Et si on changeait ?

## LE BRUIT

Véritable problème de société et de santé publique, le bruit est une pollution, une nuisance. Il est considéré comme excessif et donc répréhensible, dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité » Et cela, de jour comme de nuit.

- **Les travaux de jardinage et de bricolage** doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. Il est interdit de faire du bruit, quel qu'il soit les dimanches et jours fériés avant 10 h et après 12 heures. Les autres jours, le bruit modéré doit être limité aux horaires suivants.

Les jours ouvrables : **de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h30**

Les samedis de **9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

- **Les aboiements des chiens** dont les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre, s'ils souhaitent rester en bons termes avec leurs voisins, les mesures nécessaires pour préserver leur tranquillité.
- **Les engins motorisés de loisirs** dont les bruits peuvent être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.
- **La maison transformée en discothèque.** Une nuit réussie pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Les bruits excessifs provoqués la nuit qui troublent le voisinage, constituent une infraction de **tapage nocturne**.

## LA PROPRETÉ

Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces publics.

Quoi de plus déplaisant que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter **les déjections canines**. Elles sont interdites sur les domaines publics et passibles d'amendes. Aussi, lorsque vous promenez vos compagnons, pensez à vous munir de sacs pour ramasser leurs déjections.

**Les bacs de poubelles** doivent être rentrés dès que possible après la collecte des déchets, ce qui signifie qu'ils ne doivent pas être visibles de la rue.

Il n'appartient pas aux services municipaux de ramasser quotidiennement **les encombrants et détrit** laissés dans les rues. À ce sujet, il est rappelé que ces objets, à défaut d'être mis dans les poubelles, peuvent être déposés à la déchetterie. Un ramassage des encombrants est organisé par le SIVOM trois fois par an.

## LE STATIONNEMENT

Les trottoirs doivent être dégagés des obstacles pour permettre le passage des piétons, des enfants se rendant à l'école, des personnes à mobilité réduite mais aussi des poussettes. Il est important que les poubelles n'encombrent pas le passage et de **ne pas se garer sur les trottoirs**.

Occuper un emplacement de **stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite** par une personne parfaitement valide est strictement interdit et passible d'une amende. La police peut procéder à l'enlèvement du véhicule gênant aux frais du propriétaire.

Il y a de plus en plus de voitures... Et de moins en moins de places de stationnement rapidement accessibles. La solution la plus simple consisterait à ranger nos véhicules dans l'enceinte de nos propriétés ce qui diminuerait d'ailleurs de manière considérable les vols et les dégradations qui sont en augmentation sensible.

## PLANTATION TAILLE DES ARBRES ET HAIES

Les règles d'urbanisme sont précises. Un arbre de moins de 2 mètres de haut doit être planté à plus de 0,5 mètre de la clôture. Les arbres plus grands (plus de 2 mètres) doivent eux, être distants d'au moins 2 mètres de la clôture. De plus, si la végétation empiète chez votre voisin, celui-ci peut exiger de vous la faire tailler. Enfin, la végétation débordant sur la voie publique doit obligatoirement être taillée par son propriétaire.

**Toute vie en société implique des contraintes : les accepter, c'est respecter l'autre et participer ainsi à une meilleure vie pour tous.**

**Avec un peu de civisme, notre commune gardera son charme et sa convivialité.**

## HOMMAGE À ERIC MINE

Le 29 Septembre dernier, les élus et les agents municipaux ont appris avec beaucoup d'émotion, le décès brutal de notre collègue Éric.



Éric travaillait depuis 2 ans aux Services Techniques de la Commune, mais c'était comme s'il était parmi nous depuis plusieurs années déjà. Il s'est très vite intégré auprès de l'équipe, devenant au fil du temps un ami pour beaucoup d'entre nous.

Son amour de la Vie, il nous le transmettait chaque matin quand il arrivait, le sourire aux lèvres, nous faisant partager sa joie de vivre et sa bonne humeur. Il n'hésitait pas à nous taquiner, avec espièglerie parfois, mais avec bienveillance. Car Éric était avant tout un homme respectueux et à l'écoute de chacun d'entre nous.

Travailler à ses côtés était un réel plaisir. Sérieux, accomplissant ses missions avec rigueur, il adorait la Ville de Périgny-sur-Yerres, berceau de ses racines.

Amoureux de la Bretagne et des grands espaces, Éric croquait la vie à pleines dents. Il est parti trop tôt, à l'âge de 51 ans.

Éric repose maintenant au cimetière de Périgny-sur-Yerres.

Nous sommes tristes d'avoir perdu un collègue tel que lui. Son sourire et sa gentillesse nous manquent beaucoup.

À son épouse Bénédicte, et ses enfants, Loïc et Benoît ainsi qu'à ses parents, la Ville de Périgny-sur-Yerres adresse ses plus sincères condoléances.  
Kénavo Éric !

**Gwenola LEBASCLE**

### MARIAGES

- 12/09/15 : Aurélie SCAGNELLI et Loïc GERARD
- 03/10/15 : Camille TILLY et Cédric RICHARD
- 05/12/15 : Laetitia DURAND et Thomas UN

### NAISSANCES

- 14/09/15 : Mahine BONFILL BOURRÉ à Quincy-sous-Sénart
- 22/09/15 : Lidia VARGA à Créteil
- 24/09/15 : Livia LADEVEZ à Villeneuve-St-Georges
- 17/11/15 : Larine ABDALLAH à Quincy-sous-Sénart
- 18/11/15 : Aaron MAUPOU à Évry
- 02/12/15 : Lily HAMDAOUI à Créteil
- 09/12/15 : Dany GONCALVES à Quincy-sous-Sénart
- 18/12/15 : Ismaël NANAI à Saint-Maurice

### DÉCÈS

- 10/09/15 : Claude MALTAVERNE
- 07/10/15 : Pierre LAMBERT
- 07/10/15 : Jean BERNARD
- 27/10/15 : Hans SASSE
- 05/11/15 : Antoinette GRENIER
- 07/11/15 : Christian DAUTRY
- 25/11/15 : Carol VARGA

## N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE .....01 45 98 91 74
- Maison de la nature .....01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres .....01 45 98 90 17

**ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE**

- 94031 Créteil.....36 46

**CENTRE DES IMPÔTS**

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

**TRÉSORERIE PRINCIPALE**

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

**FUNÉRARIVM**

- Villeneuve-Saint-Georges .....01 45 10 12 80

**EDF-GDF**

- n° appel urgence électricité .....0 810 33 32 94
- n° appel urgence gaz .....0 800 47 33 33
- ERDF dépannage.....09 726 750 94

**LYONNAISE DES EAUX**

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron .....0 810 38 33 83

**SIVOM**

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

**CITEC Environnement**

- Service des containers et des ordures ménagères ...01 69 00 12 10

**COMMISSARIAT**

- Boissy-Saint-Léger .....01 45 10 71 50

## SOINS &amp; SANTÉ

**HÔPITAUX**

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges .....01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor .....01 49 81 21 11

**HÔPITAUX PRIVÉS**

- Hôpital privé Val d'Yerres .....01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial) .....0 826 30 90 00

**CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES** ..... 18 ou 01 45 99 08 74

**SECOURS D'URGENCE - SAMU** ..... 15 ou 08 25 00 15 25

**POLICE SECOURS** ..... **17**

**CENTRE ANTI-POISON PARIS** .....01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

**MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres**

- Docteur Corinne VIEL
- Docteur Lydia FADDEEFF - Docteur TOSUN  
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

**Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés**

**(ASUM 94)** .....01 45 17 95 52

**PMI**

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes .....01 45 69 18 14

**PHARMACIE**

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt .....01 45 98 66 47

**INFIRMIÈRES**

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

**OSTÉOPATHE**

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie .....07 83 83 60 70

**PÉDICURE-PODOLOGUE**

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie, Périgny-sur-Yerres06 10 49 48 48

**PSYCHOMOTRICIENNE**

- Caroline MORITZ  
10, rue des Charmes, Périgny-sur-Yerres .....06 81 49 27 44

**MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement .....06 09 69 29 12

**SOPHROLOGUE**

- Sylvie TRAN QUANG .....01 45 98 67 51

**NATUROPATHE**

- Véronique CORMIER .....06 82 83 88 35

**URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24**

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES .....01 56 32 04 04

**AMBULANCES GRIET - Service de jour** .....01 45 69 37 37  
**Service de nuit** .....01 45 69 23 65

- GOUIN .....01 64 88 71 10
- DAVRIL .....01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

**TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS**

- Alma Trans-Service Périgny-sur-Yerres Mr MEGANI .06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC .....09 75 47 19

**ASSOCIATIONS D'AIDE**

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié .....01 42 96 26 26

**AIDE AUX VICTIMES**

Numéro national .....  
08 842 846 37

FÉVRIER

MERCREDI 10

- **Goûter du mercredi pour les séniors**  
à 15h30 - Périclub

MERCREDI 24

- **Repas club**  
à partir de 12h - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

MARS

MERCREDI 9

- **Goûter du mercredi pour les séniors**  
à 15h30 - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

SAMEDI 26

- **Périgny vous accueille**  
à partir de 11h - Salle Antoinette Belly  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

DIMANCHE 27

- **Brocante de printemps**  
organisée par le Comité des Fêtes

MERCREDI 30

- **Repas club**  
à partir de 12h - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

AVRIL

SAMEDI 9

- **Rencontres musicales**  
organisées par l'Orchestre d'Harmonie Briarde

MERCREDI 13

- **Goûter du mercredi pour les séniors**  
à 15h30 - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

MERCREDI 27

- **Repas club**  
à partir de 12h - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

MAI

MERCREDI 11

- **Goûter du mercredi pour les séniors**  
à 15h30 - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

WEEK-END  
DU 21-22

- **Printemps des Arts**  
Salle polyvalente Alain Mimoun

MERCREDI 25

- **Repas club**  
à partir de 12h - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*

SAMEDI 28

- **Marché printanier**  
17h à 20h - Place de l'église

JUIN

DIMANCHE 5

- **Olympiades de Périgny**

MERCREDI 8

- **Goûter du mercredi pour les séniors**  
à 15h30 - Périclub  
*Renseignements au 01 45 98 63 20*